



Morangis, le 17 mars 2020

A l'ensemble du personnel
de la mairie de Morangis

REPUBLIQUE FRANÇAISE
DEPARTEMENT DE L'ESSONNE

Mesdames et Messieurs les agents de la Ville de Morangis

En tant qu'agent de notre collectivité, la période qui s'annonce va nécessiter un engagement supplémentaire de votre part.

En effet, nous allons devoir organiser un service public réduit permettant à la fois de vous préserver autant que possible de toute contamination, tout en assurant les services indispensables à nos administrés.

Un certain nombre de services étant prioritaires dans la logique de maintien de la continuité de service auprès de la population, la structure municipale a été réorganisée en 4 cellules : Lien avec la population ; Ressources internes ; Hygiène/salubrité/sécurité/maintenance ; Accueil des enfants des personnels soignants et de secours.

Tous les agents de la Ville, titulaires et non titulaires, sont donc répartis entre ces 4 cellules et un effectif minimum de présence, par roulement, sera absolument nécessaire. Les agents qui restent à leur domicile doivent demeurer disponibles par téléphone et s'ils en ont la possibilité consulter leurs courriels.

Les différentes cellules fonctionneront les lundis, mardis, jeudis et vendredis sauf celle de l'Accueil des enfants de soignants qui fonctionnera aussi le mercredi. Je tiens à vous préciser que tous les agents titulaires, non titulaires et vacataires continueront à toucher leur salaire pendant cette période, dans la mesure où ils participent au dispositif mis en place ou en sont exemptés pour la garde d'enfants ou pour cause de maladie.

Dans cette période, nous ne pouvons pas oublier que nous participons tous au Service Public et que nous devons absolument assurer nos responsabilités quelle que soit la situation. Je fais appel à votre sens du Service Public pour que, sauf si vous êtes malade, vous participiez à la bonne marche de nos services indispensables sans lesquels nos administrés vivraient de très grandes difficultés et je pense notamment aux plus fragiles. Si chacun assume ses responsabilités et participe à cet engagement au service de tous, je ne serai pas contraint de recourir à la réquisition d'office par l'intermédiaire des services de la Préfecture et nous pourrons tous être fiers de notre action collective.

Je compte sur vous et souhaite à chacun de traverser cette épreuve le mieux possible.

Bien à vous
Monsieur le Maire,
Pascal NOURY